

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/10/2009

Réception par le Prefet : 12/10/2009

Publication : 16/10/2009



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2009-13-4-3

Séance du vendredi 9 octobre 2009

### **PARTICIPATION FINANCIÈRE DU DÉPARTEMENT À DEUX ACTIONS D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES EN DIFFICULTÉ DITES « APPROCHE DE LA VIE PROFESSIONNELLE » ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU le règlement financier du Département du Haut-Rhin,

VU la délibération du Conseil Général n° E-6 2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,

VU la délibération n° 2008/I-9/02 du Conseil Général du 11 décembre 2008 fixant le budget départemental consacré à l'insertion pour l'année 2009,

VU la délibération n° 2008/I-9/02 du Conseil Général du 11 décembre 2008 relative aux actions menées dans le cadre de la Politique de la Ville et de la Politique Départementale d'Insertion, et donnant compétence à la Commission Permanente pour l'examen des demandes nouvelles de subventions en cours d'année 2009,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ accorde une participation financière de 17 080 € à l'UFCV, soit :
  - 8 540 € pour l'action menée sur la commune de Neuf-Brisach,
  - 8 540 € pour l'action menée sur la commune d'Ensisheim,
- ❖ autorise le versement de la somme correspondante à l'UFCV.

Le montant total des crédits s'élève à 17 080 € et sera prélevé sur l'opération 2009-H712-9999, imputation 0-65-58-6574-3047-010.

-

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions